

CRAFTSMAN®

Warranty/Service Supplement

Warranty

This document contains information for all listed models. Warranty information included in this document is specific to your purchased product. Refer to the Craftsman Operator's Manual and Engine Operator's Manual for product information.

PRODUCT SPECIFICATIONS

Engine Oil: See the Engine Operator's Manual

Fuel: See the Engine Operator's Manual

MODEL NUMBER

Model Number: _____

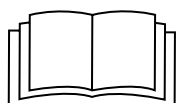
Serial Number: _____

Date of Purchase: _____

Record the model number, serial number,
and date of purchase above.

Models

Model Number	Description
CMXGMAM823758	11A-A1SD593 Push Lawn Mower
CMXGMAM823760	11A-B2MR593 Push Lawn Mower
CMXGMAM823759	11A-B1AQ593 Push Lawn Mower
CMXGMAM823762	12A-B2MR593 Front Wheel Drive Lawn Mower
CMXGMAM823761	12A-B2AQ593 Front Wheel Drive Lawn Mower
CMXGMAM823763	12A-N2MD593 All Wheel Drive Lawn Mower



This product has a low emission engine which operates differently from previously built engines. Before you start the engine, read and understand the Craftsman Operator's Manual and the Engine Operator's Manual.



IF YOU HAVE QUESTIONS OR COMMENTS, CONTACT US.
SI TIENE DUDAS O COMENTARIOS, CONTÁCTENOS.

1-888-331-4569

WWW.CRAFTSMAN.COM

⚠ WARNING!

Before using this equipment, read the manual and follow all safety rules and operating instructions. **SAVE THESE INSTRUCTIONS.**



Form No. 769-19132A
(April 24, 2019)

WARRANTY STATEMENT

MTD LLC - LIMITED WARRANTY FOR CRAFTSMAN® BRANDED LAWN MOWER

LIMITED WARRANTY

The limited warranty set forth herein is given by MTD LLC to the Initial Purchaser (as defined herein) with respect to new Craftsman branded Lawn Mower ("Mower"). This limited warranty does not cover Emission Control Systems and is not a Federal Emission Control Warranty Statement as defined by U.S. federal law. Please refer to the Federal Emission Control Warranty Statement in the operator's manual for warranties covering Emission Control Systems.

Scope of the Limited Warranty

MTD LLC offers a limited warranty to the Initial Purchaser for residential or otherwise non-commercial use of the Mower: subject to the Exclusions defined herein, during the Warranty Period (defined herein). The "Initial Purchaser" is the first person to purchase the Mower from an authorized Craftsman branded product dealer, distributor and/or retailer (each a "Retailer") of Mower products. Except as otherwise set forth herein, the limited warranty period for this new Mower purchased by the Initial Purchaser is Three (3) years from the date of purchase as shown on the original sales receipt for the Mower ("Warranty Period").

Defects in Workmanship or Materials

Subject to the Exclusions, the Mower is warranted to be free from manufacturing defects in either workmanship or materials for the Warranty Period. During the Warranty Period, MTD LLC will, at its option, either repair or replace any original part that is covered by this limited warranty and is determined to be defective in workmanship or material.

To qualify for this limited warranty the Mower:

1. Must have been purchased from an authorized Craftsman branded product Retailer.
2. Must have been purchased within Canada by an Initial Purchaser.
3. Must have been used only for residential or otherwise non-commercial purposes.
4. Must have been used in a manner consistent with the normal and proper intended use.

Who can perform repairs under this warranty?

In order to qualify for the limited warranty as set forth herein, the repairs made under warranty must be performed by an authorized warranty service provider.

How to get service under this limited warranty:

To locate an authorized warranty service provider, contact your authorized Retailer or contact www.Craftsman.com/warranty or call toll-free 888-331-4569. A COPY OF YOUR SALES RECEIPT IS REQUIRED FOR WARRANTY SERVICE.

What this limited warranty does not cover.

This limited warranty does not cover the following (the "Exclusions"):

- Mower purchased outside of Canada.
- Damage due to lack of maintenance and/or improper maintenance as described in the operator's manual.
- Normal wear and tear resulting from use of the Mower.
- Use of the Mower that is not consistent with the intended use thereof as described in the operating instructions, including, but not limited to, abuse, misuse and/or neglect of the Mower or any use inconsistent with and/or non-compliant with instructions contained in the Operator's Manual.
- Any expendable, consumable, or routine maintenance item which needs replacement or service as part of normal maintenance, unless such items have defects that cause failure or premature wear within the first thirty (30) days. Where applicable, normal wear items include but are not limited to, blades, tires, belts, filters, fuses, hoses, where applicable, and other consumable items.
- Any Mower that has been altered or modified in a manner not consistent with the original design of the product or in an unapproved manner.
- Paint repairs or replacements for defective paint (including materials and application) are covered for a period of three (3) months.
- Wheel rims are covered for a period of three (3) months for manufacturing defects.

This warranty does not cover and MTD LLC disclaims any responsibility for:

- 1. Loss of time or loss of use of the Mower.
- 2. Transportation costs and other expenses incurred in connection with the transport of the Mower to and from the authorized service provider.
- 3. Any loss or damage to other equipment or personal items.
- 4. Damage resulting from the installation or use of any accessory or non-OEM (original equipment manufacturer) part for use with the Mower.

Limitations:

1. THERE ARE NO IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. NO WARRANTY APPLIES AFTER THE APPLICABLE WARRANTY PERIOD AS SET FORTH ABOVE AS TO THE PARTS AS IDENTIFIED. NO OTHER EXPRESS WARRANTY OR GUARANTY, WHETHER WRITTEN OR ORAL, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON OR ENTITY, INCLUDING A DEALER OR RETAILER, WITH RESPECT TO ANY PRODUCT SHALL BIND MTD LLC. DURING THE WARRANTY PERIOD, THE EXCLUSIVE REMEDY IS REPAIR OR REPLACEMENT OF THE DEFECTIVE PART, AS SET FORTH ABOVE. (SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
2. THE PROVISIONS AS SET FORTH HEREIN PROVIDE THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY ARISING FROM THE SALE. MTD SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL LOSS OR DAMAGES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, FOR TRANSPORTATION OR FOR RELATED EXPENSES, OR FOR RENTAL EXPENSES TO TEMPORARILY REPLACE A WARRANTED PRODUCT. (SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE EXCLUSION OR LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
3. In no event shall recovery of any kind be greater than the amount of the purchase price of the product sold. Alteration of the safety features of the product shall void this limited warranty. You assume the risk and liability for loss, damage, or injury to you and your property and/or to others and their property arising out of the use or misuse or inability to use the product.

How State Law Relates to this Warranty:

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.

CRAFTSMAN®

Informations supplémentaires

Garantie

Ce document contient toute l'information concernant les modèles mentionnés. Les informations de garantie fournies se rapportent à votre produit. Consultez le manuel de l'utilisateur de votre appareil Craftsman et la notice d'utilisation du moteur pour de plus amples détails.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Huile à moteur : Consultez la notice d'utilisation du moteur

Carburant : Consultez la notice d'utilisation du moteur

NUMÉRO DE MODÈLE

Numéro de modèle : _____

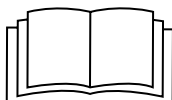
Numéro de série : _____

Date d'achat : _____

Inscrivez le numéro de modèle, le numéro de série et la date d'achat.

Modèles

Numéro de modèle	Description
CMXGMAM823758	Tondeuse poussée n° 11A-A1SD593
CMXGMAM823760	Tondeuse poussée n° 11A-B2MR593
CMXGMAM823759	Tondeuse poussée n° 11A-B1AQ593
CMXGMAM823762	Tondeuse à traction avant n° 12A-B2MR593
CMXGMAM823761	Tondeuse à traction avant n° 12A-B2AQ593
CMXGMAM823763	Tondeuse à 4 roues motrices n° 12A-N2MD593



Cet appareil est équipé d'un moteur à faibles émissions qui fonctionne différemment des autres moteurs. Avant de le démarrer, veuillez lire attentivement le manuel de l'utilisateur et la notice d'utilisateur du moteur.



POUR TOUTE QUESTION OU TOUT COMMENTAIRE, NOUS CONTACTER.

1 888 331-4569

WWW.CRAFTSMAN.COM

ATTENTION

Avant d'utiliser cet appareil, veuillez lire attentivement et suivre toutes les consignes de sécurité et les instructions. **CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS !**

GARANTIE

MTD LLC - GARANTIE LIMITÉE POUR LES TONDEUSES DE MARQUE CRAFTSMAN®

GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée détaillée ci-dessous est offerte par MTD LLC à l'acheteur initial (tel que défini ci-après) pour une tondeuse neuve de marque Craftsman (« tondeuse »). Cette garantie limitée ne couvre pas les systèmes de contrôle des émissions et ne constitue pas une déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions au sens de la loi fédérale des États-Unis. Veuillez vous reporter à la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions du manuel de l'utilisateur pour plus de détails concernant la garantie relative aux systèmes de contrôle des émissions.

Portée de la garantie limitée

MTD LLC offre une garantie limitée à l'acheteur initial pour une tondeuse à usage résidentiel et non professionnel : sous réserve des exclusions pendant la période de garantie (telle que définie ci-après).

L'« acheteur initial » est la première personne ayant effectué l'achat de cette tondeuse neuve auprès d'un concessionnaire Craftsman agréé, d'un distributeur ou d'un détaillant de tels produits. Sauf disposition contraire aux présentes, la période de garantie limitée de cette tondeuse neuve achetée par l'acheteur initial est de trois (3) ans à partir de la date d'achat figurant sur la facture originale (« période de garantie »).

Défauts de matériau et de fabrication

Sous réserve des exclusions et sauf indication contraire dans les présentes, cet appareil est garanti d'être exempt de défaut de matériau et de fabrication pendant la période de garantie. Pendant la période de garantie, MTD LLC s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine, couverte par cette garantie limitée, qui s'avère défectueuse en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication.

Pour être admissible à cette garantie, cette tondeuse doit avoir été :

1. Achetée chez un détaillant Craftsman autorisé.
2. Achetée au Canada par l'acheteur initial.
3. Utilisée seulement à des fins résidentielles ou non commerciales.
4. Utilisée d'une manière conforme à l'utilisation prévue normale et adéquate.

Qui peut effectuer des réparations au titre de la garantie ?

Pour que la garantie limitée s'applique, telle que définie dans les présentes, les réparations au titre de la garantie doivent être effectuées par un centre de service agréé.

Pour se prévaloir de la garantie limitée :

Pour trouver un centre de service agréé, communiquez avec votre détaillant Craftsman ou appelez au numéro sans frais 1 888 331-4569, ou visitez notre site www.Craftsman.com/warranty. UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE POUR BÉNÉFICIER D'UN SERVICE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas ce qui suit (les « exclusions ») :

- Une tondeuse achetée ailleurs qu'au Canada.
- Les dommages causés par un manque d'entretien ou un entretien inadéquat comme indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
- L'usure normale résultant de l'utilisation de la tondeuse.
- L'utilisation de la tondeuse qui n'est pas conforme à l'utilisation prévue d'un tel produit comme décrit dans les instructions d'utilisation, y compris et sans en exclure d'autres, l'abus, le mauvais usage ou la négligence de la tondeuse ou toute utilisation incompatible ou non conforme aux instructions comprises dans le manuel de l'utilisateur.
- Tout élément d'entretien ou tout autre élément consommable qui doit être remplacé dans le cadre de l'entretien régulier, à moins que ces éléments s'avèrent défectueux et provoquent une défaillance et une usure prématurée dans les trente (30) premiers jours suivant l'achat du produit. Les pièces à usure normale comprennent, sans s'y limiter, les lames, les pneus, les courroies, les filtres, les fusibles, les boyaux et tout autre élément consommable.
- Toute tondeuse qui a été altérée ou modifiée d'une manière non conforme avec la conception originale du produit ou d'une manière qui n'a pas été approuvée par Craftsman.
- La réfection de la peinture ou le remplacement de pièces pour cause de peinture défectueuse (y compris les matériaux et la main-d'œuvre) sont couverts pour une période de trois (3) mois.
- Les jantes en acier sont couvertes pour une période de trois (3) mois contre les défauts de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas ce qui suit et MTD LLC décline toute responsabilité pour :

- 1. La perte de temps ou la perte d'utilisation de la tondeuse.
- 2. Les coûts de transport et les autres dépenses engagées concernant le transport de la tondeuse au centre de service agréé (aller et retour).
- 3. Toute perte ou tout dommage à d'autres équipements ou aux biens personnels.
- 4. Tout dommage causé par l'installation ou l'utilisation d'un accessoire non approuvé ou d'une pièce non approuvée par MTD pour cette tondeuse.

Limites :

1. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE IMPLICITE Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE PRÉCISE POUR UN OBJECTIF PARTICULIER. AUCUNE GARANTIE IMPLICITE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE APPLICABLE DE GARANTIE EXPRESSE DÉCRITE CI-DESSUS CONCERNANT LES PIÈCES QUI SONT IDENTIFIÉES. AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, MISE À PART LA GARANTIE DÉCRITE CI-DESSUS, QU'ELLE SOIT ÉCRITE OU ORALE, DONNÉE PAR TOUTE PERSONNE OU TOUTE ENTREPRISE, Y COMPRIS LE CONCESSIONNAIRE OU LE DÉTAILLANT, À L'ÉGARD DE TOUT PRODUIT, N'ENGAGE MTD LLC. PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE, LE SEUL RECOURS SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE LA PIÈCE DÉFECTUEUSE COMME STIPULÉ CI-DESSUS. (CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS UNE LIMITE À LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE. PAR CONSÉQUENT, LA LIMITE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
2. LES STIPULATIONS ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS AUX TERMES DE LA VENTE. MTD NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE OU IMMATÉRIEL COMPRENANT, SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE TRANSPORT OU LES FRAIS CONNEXES OU LES FRAIS DE LOCATION POUR REMPLACER TEMPORAIREMENT UN PRODUIT SOUS GARANTIE. (CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU IMMATÉRIELS. PAR CONSÉQUENT, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
3. En aucun cas, le montant de remboursement ou de remplacement ne saurait être supérieur à celui du prix d'achat du produit. Toute modification des dispositifs de sécurité rendra la garantie nulle et non avenue. L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel à votre propriété et à celle des autres personnes ou de blessure à vous et à d'autres personnes résultant de l'utilisation, de l'utilisation incorrecte du produit ou de l'incapacité de l'utiliser.

Lois locales et cette garantie :

Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient selon les états.